



Ce jour, l'intersyndicale a été contrainte de ne pas siéger au CHSCT du Nord.

Devant un ordre du jour pléthorique avec 13 points imposés, les représentants des personnels ont proposé qu'une deuxième séance soit programmée dans un esprit responsable et constructif.

Notre proposition a reçu une fin de non-recevoir.

Les conditions de travail, la santé et la sécurité des personnels ne se monnaient pas, les réunions au pas de charge ne sont faites qu'au détriment de l'intérêt des agents.

Vous trouverez ci-joint la motion lue avant la séance.